



Vinay
SCOLAIRE



Zone A

Calendrier des vacances scolaires

Rentrée Scolaire : 1 septembre 2025
Vacances de Toussaint : 18 octobre - 3 novembre 2025
Vacances de Noël : 20 décembre - 5 janvier 2026
Vacances d'hiver : 7 février au 23 février 2026
Vacances de printemps : 4 avril au 20 avril 2026
Pont de l'Ascension : 14 - 17 mai 2026
Vacances d'été : 3 juillet 2026

Coups de Pouce

Psychologue Scolaire

04 76 36 72 78

RASED

Réseau d'aides spécialisées
aux élèves en difficulté
Sophie Diab - 04 76 38 20 56

Dispositif Ulis

Pour tous renseignements, se
rapprocher de la direction de
l'école la Mayette

Après la primaire ?

Collège Joseph Chassigneux

Géré par le département de l'Isère

Il accueille près de 500 élèves issus de Vinay
et des communes environnantes.

Principal : Dominique Baudrillart

8 Avenue Joseph Chassigneux, 38470 Vinay
04 76 36 92 05
ce.0380087N@ac-grenoble.fr

Horaires : 8h00 - 17h05

Année Scolaire 2025-2026

8



Vinay
SCOLAIRE

LE GUIDE PRATIQUE

L'ÉCOLE PUBLIQUE À VINAY

Année Scolaire 2025-2026



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de l'Isère

7

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

La Ville de Vinay organise différentes activités au sein de ses écoles publiques. Les différents services périscolaires proposés, sont définis dans le projet éducatif territorial en vigueur (PEDT).

Les différents services périscolaires proposés par la Ville :

Les écoles	Accueil du matin	Pause méridienne	Activités après la classe	Accueil du soir
				
Maternelle Le Séquoïa	7h30 - 8h15	11h35 - 13h30	16h20 - 17h30	17h30 - 18h30
Élémentaire La Mayette	7h30 - 8h30	11h45 - 13h45	16h30 - 17h30	17h30 - 18h30

Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions périscolaires sont en ligne directement sur le Portail famille.

Ce service mis en place est gratuit et accessible 7j/7 et 24h/24 depuis un ordinateur ou un téléphone portable. Le formulaire d'inscription périscolaire par enfant et par année scolaire est à compléter en ligne sur le Portail famille.

Les jours de réservations pourront être à l'année ou occasionnelle dès l'inscription ou en respectant les délais de réservation.

Pour les familles en garde alternée merci de se rapprocher directement du service périscolaire pour les inscriptions



3

Les activités après la classe



(16h30 à 17h30 pour l'élémentaire
et 16h20 à 17h30 pour la maternelle)
NOUVELLE FORMULE



Dès la sortie de l'école, les enfants sont pris en charge par les animateurs et prennent un temps pour goûter. La collectivité propose la mise en place d'activités autour de 3 thèmes majeurs :

- Santé, du sport et du bien-être
- Culture, des arts et de la littérature et de l'ouverture sur le monde
- Sciences du numérique et de la robotique ainsi que la biodiversité et l'environnement

Dès la rentrée, les familles ont le choix entre deux activités :

- Activités après la classe (*sans départ échelonné*) de 16h30 à 17h30 ;
- Détente après la classe (*départ possible dès 17h00*). Les enfants peuvent choisir de faire leurs devoirs sur ce temps.

LES ASSOCIATIONS AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves participent au conseil d'école. Ils sont élus par les parents chaque année. Le bureau des élections est présidé par le directeur de l'école. Contact: deleguesecolesvinay@gmail.com

Le sou des écoles laïques

Organise des animations toute l'année pour récolter des fonds et financer des activités dans les écoles et des sorties scolaires. Contact : soudesecoles.vinay@gmail.com

Les P'tits mouss'Vinoix

Organise des animations toute l'année pour récolter des fonds et financer les classes vertes ou classes de mer. Contact : lesptitsmoussvinoix@gmail.com

6

ATTENTION :



Les familles n'ayant pas réalisé d'inscription périscolaire lors de la campagne d'inscription périscolaire ne pourront pas être accueillis dès la première quinzaine de la rentrée scolaire.



Rappel des réservations sur le portail citoyen des familles :

Délai de réservation aux accueils périscolaires

Lundi	Vendredi avant 8h30
Mardi	Lundi avant 8h30
Jeudi	Mercredi avant 8h30
Vendredi	Jeudi avant 8h30

Reserve

Tarification des accueils périscolaires :

La facturation est mensuelle et se fait à terme échu.

La grille tarifaire des différents accueils périscolaires est basée sur le quotient familial.

	Quotient familial	Pause méridienne	Accueil du matin	Activités	Accueil du soir	Panier repas	Pénalité pour présence de l'enfant sans réservation au préalable
Tarification 2025-2026	0 à 200	1.21€	0.73€	1.09€	0.73€		
	201 à 400	1.76€	0.79€	1.15€	0.79€		
	401 à 600	2.30€	0.85€	1.21€	0.85€		
	601 à 800	2.85€	0.91€	1.27€	0.91€		
	801 à 1000	3.39€	0.97€	1.33€	0.97€	1.10€	7.00€
	1001 à 1200	3.94€	1.03€	1.39€	1.03€		
	1201 à 1400	4.48€	1.09€	1.45€	1.09€		
	1401 à 1600	5.03€	1.15€	1.51€	1.15€		
	Plus de 1601	5.57€	1.21€	1.57€	1.21€		

Les pénalités s'appliqueront à chaque présence de l'enfant sans réservation au préalable et non à la journée. (sauf justificatif conformément au règlement)

Le panier repas pour un enfant ayant un PAI est facturé 1,10 euros

4



Les accueils du matin et du soir



(arrivées et départs échelonnées)

(7h30-8h20 pour l'élémentaire et 7h30 à 8h15 pour la maternelle)

(17h30 à 18h30 pour l'élémentaire et la maternelle)

Dans toutes les écoles, les enfants sont accueillis en garderie dès 7h30. Il s'agit de proposer un moment de transition entre la maison et l'école qui doit permettre à l'enfant d'aborder sereinement les apprentissages scolaires.

Accueil individualisé et échelonné des enfants puis accompagnement par les animateurs vers un réveil en douceur. (coin lecture, jeux calmes, espace détente)

La pause méridienne



(11h45 à 13h35 pour l'élémentaire et 11h35 à 13h20 pour la maternelle)

Ce temps doit permettre aux enfants de se ressourcer avant les apprentissages de l'après-midi. Il s'agit de proposer un temps de repas de qualité, des activités de détente et des temps calmes adaptés à l'âge et aux besoins des enfants. Le repas est servi sous le mode de self pour les élémentaires et un service à table pour les maternelles. Les animateurs accompagnent les enfants à la restauration scolaire et assurent des activités récréatives avant ou après le repas.

Les objectifs de ce temps sont :

- Éduquer au goût et réduire le gaspillage alimentaire par la découverte des aliments, tendre à l'autonomie des enfants, adapter les quantités, trier et recycler.
- Développer des moments de convivialité agréables et éducatifs par les conditions d'accueil et prendre en compte le rythme de l'enfant, le sensibiliser aux menus.
- Favoriser la participation des enfants dans les activités en proposant des ateliers diversifiés en lien avec leurs attentes, soutenir l'apprentissage du vivre-ensemble.

Prestataire Traiteur Vinay

Les menus seront en ligne sur le site de la Ville dans l'actualité ou sur votre portail famille

5